



# Le Folgoët Infos

Keleier Ar Folgoad

**Vendredi 13 avril 2018**

☎02.98.83.01.92 [mairie.le-folgoet@wanadoo.fr](mailto:mairie.le-folgoet@wanadoo.fr) [www.lefolgoet.fr](http://www.lefolgoet.fr)

La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

L'agence postale est ouverte le lundi (8H45/11H45 – 13H45/16H45) ; les mardis, jeudis et vendredis (8H45/11H45). Fermée le mercredi et le samedi. ☎02.98.83.59.00

## Memento

- \*Cabinet d'infirmiers Cornec, Thomas, Loaec, Place Ty An Oll (02.98.83.38.06 ou 06.82.20.48.20)
  - \*Cabinet d'infirmier Sylvie CORNEC, 19 résidence de l'Oratoire (09.54.24.83.00 ou 07.68.19.08.21)
  - \*Cabinet d'infirmiers D. Manceau, Kergolestroc (02.98.83.31.07 ou 06.67.35.44.90)
  - \*Taxi Ar Folgoad : ☎06.98.23.58.48. Conventionné CPAM toutes distances 7jrs/7.
  - \*Pharmacie GUIEU : 02.98.83.17.05 – Service de Garde : 3237
- Eaux/assainissement : 02.98.83.02.80  
ERDF : 09.726.750.29  
GRDF : 0800.47.33.33

## Vie municipale – Buhez ar gumun

### Parcours citoyenneté

#### Inscription à la JAPD

#### (recensement du jeune citoyen)

Les jeunes (garçons et filles) doivent se faire recenser dans leur mairie de domicile dans le mois de leur 16<sup>ème</sup> anniversaire. Pièces à fournir : une pièce d'identité, le livret de famille des parents. Une attestation de recensement leur sera délivrée.

### Urbanisme

- Permis de construire : SCI CORRE/CABON, extension bâtiment industriel, ZI de Kerduff. M. Olivier ABALAIN, maison d'habitation, le clos de Keranna, lot n°13.
- Déclaration préalable : Mme Catherine FER, 11 rue des Cormorans, remplacement porte de garage par fenêtre. Mme Marie Chantal ROUDAUT, 10 allée des Primauguet, abri de jardin.

## Bibliothèque municipale - Levraoueg

4, Place Ty an Holl – ☎02.98.21.15.46

Horaires : mar : 16h30/18h30 – Mer : 10h/12h et 14h/17h – Ven : 16h/18h – Sam : 10h/12h – Dim : 10h/12h.

[bibliotheque.le-folgoet@wanadoo.fr](mailto:bibliotheque.le-folgoet@wanadoo.fr)

### TOUTPETITJELIS

(pour les 6 mois-3 ans)



Mardi 17 avril

À 9h30 ou 10h30

Sur le thème de « Avec Papy et Mamie »

### IL ETAIT UNE HISTOIRE

À partir de 3 ans

Samedi 21 avril

à 11h



### IL ETAIT UNE HISTOIRE...en pyjama !

À partir de 3 ans

Vendredi 27 avril  
à 18h45



Viens en pyjama et avec ton doudou !

## Vie paroissiale - Buhez ar barrez

CONTACT : 02.98.83.00.61 - [sanctuaire.lefolgoet@gmail.com](mailto:sanctuaire.lefolgoet@gmail.com) - 02.98.83.00.43 - [sec.paroissendfolgoet@outlook.fr](mailto:sec.paroissendfolgoet@outlook.fr)

**Dim 15** - Messe à 11h à l'intention de Mr Jean QUILLEVERE et Melle Yvonne LE GOT.

**Préparation des Pemp Sul - Mar 17 à 20h30** à la salle du patronage : réunion de préparation du planning des Pemp Sul. Tous les intervenants, anciens et nouveaux, volontaires pour assurer des services à la Basilique à l'occasion des célébrations du mois de mai y sont cordialement invités.

## Vie associative - Kevredigezhioù

**SECOURS CATHOLIQUE - Rencontre amitié** – JEU 19 à 14h, salle Y. Bleunven - Activités habituelles.

## Vie sportive - Sportoù

**VELO CLUB FOLGOATIEN** – DIM 15 – Départ 8H00 pour les groupes cycloport et A ; 8H30 pour les groupes B et C.

**PETANQUE LE FOLGOET** - MER 18 à 14H à Ploudaniel : doublettes 55 ans et plus.

HANDBALL						
SAMEDI 14 AVRIL				SAMEDI 14 AVRIL		
Equipes	Adversaire	Match	Salle	Equipes	Lieu	Départ
-11 G 1	PLL 1	14:00	Iroise	Déb 1 verts	Plouvien	13:30
-13 G 1	Landi Lampaul	15:00	Iroise	Déb 1 rouge	Plabennec	12:45
-13 F 1	Plabennec	16:20	Iroise	-11 F 3	Carantec	13:30
-18 G 3	Forest Landerneau 3	17:45	Iroise	-11 G 4	Carantec	12:30
Déb 1 noi	Le Drennec 1 et 2 - Elor	13:30	Bodénès	-11 G 3	Brest	13:15
-15 G 2	L'hand Aberiou	15:20	Bodénès	-11 G 2	Gouesnou	13:30
-18 G 1	Ent Pays de Morlaix	16:50	Bodénès	-13 G 3	Brest	14:00
Sen F 1	Guidel Queven	18:45	Bodénès	-15 F 4	St Pabu	15:45
Sen G 1	Elom	20:45	Bodénès	-15 F 1	Plouagat	12:30
-15 F 3	Cote des Legendes 2	15:30	Coatdanie	-18 F 2	Gouesnou	17:45
-15 F 2	Quimperle Scorff	17:00	Coatdanie	-18 F 1	Vibraye	12:15
DIMANCHE 15 AVRIL				-18 G 2	Locmaria	15:15
Equipes	Adversaire	Match	Salle	Sen F 4	Plouguin	17:45
-11 F 2	BBH	13:45	Bodénès	Sen F 3	Bourg-Blanc	18:45
-11 F 1	Hermine Kernic 1	14:45	Bodénès	Sen F 2	St Grégoire	16:45
Sen G 2	Chateaulin	16:00	Bodénès	Sen G 4	St Mart des Champ	17:15
DIMANCHE 15 AVRIL						
Equipes	Lieu	Départ				
Sen G 3	Landerneau	14:45				

CND FOOTBALL				
Equipes	ADVERSAIRE	HEURE MATCH	LIEU	RDV
SAMEDI				
U8-U9	Rassemblement	14H00	Le Folgoët	13H40
U11 A	Ploudaniel ESTY 2	10H30	Ploudaniel	09H30
U11 B	Gj Bodilis Ht Léon 5	14H00	Le Folgoët	13H00
U13 A	GJ Kerst 4 Clochers1	14H00	Kt Plabennec	13H00
U13 B	Lannilis SC 2	14h00	Lannilis	13H00
U15 A	GJ Bodilis Ht Léon 1	15H30	Cléder	Voir convoc.
U15 B	Plouvien AS 2	15H30	Plouvien	
U17	Guip. AL Coataudon2	13H30	Guipavas	
U19	Ploudal. Arzelliz 1	15H30	Ploudaniel	
DIMANCHE				
Sen A	Plougonven JU 1	15H30	Plougonven	13H30
Sen B	L ES Lampaulaise 1	15H30	Lamp-Guimiliau	13H30
Sen C	KFC C des Légendes2	13H30	Brignogan	12H00
Loisirs	Lesnevien RC	10H00	Lesneven	08H45

## Chez nos voisins Ha tro-war-dro

➡ **Ploudaniel - Expo-Vente PLAYMOBIL** - Sam 14 (14h/18H) et dim 15 (10h/17h) à l'espace Brocéliande. Org : APE de l'école Jean Monnet de Ploudaniel.

➡ **Lesneven – Concours de dominos** - Mar 17 à la maison d'accueil. Ins à partir de 13h30, ouvert à tous. Org : club « les Glycines ».

➡ **Conférence de l'université du Temps Libre** – Jeu 19 à 14H au cinéma Even : Qu'est-ce que le nazisme?

➡ **Twirling bâton Lesneven** - Sam 21 et dim 22 à la salle de Kerjézéquel, championnat de Ligues (Bretagne, Normandie, Pays de Loire et Centre-Val de Loire) de Nationale 1 et Nationale Élite, comptant pour le championnat de France. Venez découvrir ce sport et encourager les athlètes.

➡ **Le Coffre à Jouet** – Ouverture exceptionnelle - Sam 21 de 10H à 12H et de 14H à 16H30. 18 bis rue Alsace Lorraine Lesneven (à l'arrière du Cinéma Even).

➡ **Loto** - Dim 29 à 13H30 à l'espace Kermaria au Folgoët. Org : APEL Argoat Sacré-Cœur de Lesneven. Ouverture des portes à 10H30. ☎06.83.45.18.13 (18 h/20h) [apel.argoatsacrecoeur.lesneven@gmail.com](mailto:apel.argoatsacrecoeur.lesneven@gmail.com).

➡ **Foire aux puces à Goulven** - Dim 6/05 de 8h à 18h dans le bourg en extérieur. Ins sur [goulven-decouverte.fr](http://goulven-decouverte.fr) (rubrique Brocantes). ☎06.28.18.96.58 / [legouil.jeanjacques@hotmail.fr](mailto:legouil.jeanjacques@hotmail.fr).

➡ **Vide greniers et jardins** – Dim 22 dans les salles polyvalentes de Kerlouan. Org : Les amis du Monde de Kerlouan. INS ☎06.82.47.85.89. Vente de crêpes et de pastes : sam 21 à partir de 10H.



**La nuit du Sport** – Ven 27 de 18h à 23h à l'espace Kerjézéquel pour les 10/17 ans du territoire. Prévoir pique-nique et tenue fluo – Accord parental et inscription sur place. Rens [ej@clcl.bzh](mailto:ej@clcl.bzh) ☎02.98.21.02.68 – Facebook : Service Jeunesse Pays de Lesneven

## *Petites annonces* – Traoù a bep seurt

- \*L'entreprise RAOUL CORRE, entreprise générale de bâtiments réalise, agrandit et rénove tous vos bâtiments. ☎02.98.83.02.86 ou [contact@raoulcorre.fr](mailto:contact@raoulcorre.fr). L'entreprise recherche pour ses clients des terrains constructibles. ☎02.98.83.02.86 ou [christian.bresson@raoulcorre.fr](mailto:christian.bresson@raoulcorre.fr).
- \*PLANTE PAYSAGES vous propose ses services pour tonte, taille de haies et arbustes, plantations. ☎06.19.36.04.65
- \*Cherche location maison (1 ch.) sur Le Folgoët à partir de juin. ☎06.11.70.18.04
- \*Vds mobil-home de 2009 (2ch) à Tregunc. ☎06.43.39.25.18

# *Ne Manquez pas*



### 5<sup>ème</sup> CANICROSS DU FOLGOËT

DIM 15/04

Organisé par la Breizh Cani'tude

Canibaby déguisé - Cani enfant  
Canimarche - Cankross  
Cani VTT

<http://labreizhcanitude.over-blog.com>

### ECOLE SAINTE ANNE NOTRE DAME PORTES OUVERTES

VEN 13/04 (16H30/18H30) et SAM 14/04 (10H/12H) en maternelle (15 bis rue de la Gare) et en primaire (9 rue du Verger).

Durant ces portes ouvertes, seront exposées les productions artistiques des élèves. Il s'agit de l'aboutissement du projet de l'année qui avait pour but d'embellir le cadre de vie de l'école.

Ce temps d'accueil permettra de visiter les locaux, de rencontrer l'équipe enseignante et de découvrir ce qui s'est vécu au cours de l'année scolaire.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter la directrice de l'école ☎02.98.83.01.44 le mardi toute la journée et le jeudi après-midi ainsi que le soir après 17h30 ou par mail : [nd.stanne@wanadoo.fr](mailto:nd.stanne@wanadoo.fr)

Les inscriptions des enfants nés en 2015 et avant le 1<sup>er</sup> septembre 2016 peuvent se faire dès maintenant.

Site internet de l'école <http://ecole-sand-lefolgoet.eklablog.fr>

### LES AMIS DU FOLGOËT - ASSEMBLEE GENERALE LUN 16 à 18h30 à la salle Y. Bleunven

Cette invitation s'adresse aussi aux conjoints des adhérents ainsi qu'aux sympathisants du Folgoët et des communes voisines intéressés par les activités de l'association et désireux d'en faire partie.

**L'assemblée sera suivie d'un buffet froid**

**PROJET DE SCOT ARRÊTÉ DU PAYS DE BREST : AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le SCOT du Pays de Brest a été approuvé en 2011. Depuis son adoption, le cadre légal a évolué consécutivement à l'adoption de différentes lois qui ont introduit des modifications concernant les schémas de Cohérence Territoriale qu'il convient aujourd'hui de prendre en compte. Il s'agit plus particulièrement des lois dites « Grenelle II » et « ALUR ». De plus, le contexte a connu de nombreuses évolutions qu'il s'agisse de questions territoriales, économiques ou climatiques. Ces éléments nouveaux ont conduit le comité syndical du Pôle métropolitain à prescrire en 2014 la révision du SCOT du Pays de Brest. A l'issue de la phase de diagnostic, les travaux ont permis de rappeler que le Pays de Brest était un territoire entre terre et mer avec une métropole comme moteur du développement au sein duquel des coopérations fructueuses existent depuis plus de 15 ans. Le travail de diagnostic a permis d'identifier six défis à relever : - le défi de l'emploi, - le défi du maintien de la qualité du cadre de vie, - le défi de la préservation du foncier agricole, - le défi de la transition énergétique et écologique, - le défi d'un développement équilibré du Pays de Brest, - le défi des coopérations. Le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) a été élaboré en 2016. Trois orientations majeures constituent le socle du PADD : - renforcer la performance économique du Pays de Brest, - valoriser la qualité du cadre de vie, - maintien des grands équilibres du territoire. L'année 2017 a été consacrée à la traduction des orientations du PADD au sein du Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO). Ce travail, toujours conduit avec les partenaires, le Conseil de Développement et les personnes publiques associées, a permis de proposer un DOO autour de trois volets majeurs : - renforcer l'attractivité du Pays de Brest en confortant et valorisant la qualité du cadre de vie, - créer les conditions d'un développement économique, - respecter les grands équilibres environnementaux du territoire. Le Document D'Orientations et d'Objectifs (DOO) est un document opposable (y compris les documents graphiques) qui s'imposera, après son approbation définitive, aux documents locaux d'urbanisme, aux documents de planification sectorielle (PLH, PDU...) ainsi qu'à certaines opérations d'aménagement publiques ou privées (zone d'aménagement concerté...). Conformément aux dispositions de l'article L143-20 du code de l'urbanisme, le conseil municipal est appelé à émettre un avis sur le projet de SCOT arrêté. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable au projet de SCOT arrêté.

**OBJET : GEOREFERENCEMENT DES RESEAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC**

Les réseaux souterrains d'éclairage public doivent être géoréférencés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019. Cette obligation s'inscrit dans le cadre de la réforme DT/DICT du 1<sup>er</sup> juillet 2012 qui a pour but d'améliorer d'une part la précision du repérage des réseaux et de ce fait la sécurité lors des travaux et d'autre part de fiabiliser l'échange d'informations entre les acteurs concernés : collectivités, exploitants des réseaux, maîtres d'ouvrage et entreprises de travaux. Le SDEF se propose de réaliser cette prestation qui est estimée à 9 862,50 € HT. Une convention doit être signée entre le SDEF et la commune afin de fixer le montant du fonds de concours qui sera versé par la commune au SDEF. Selon le règlement financier modifié par délibération du SDEF le 31 mars 2017, le financement s'établit comme suit : - financement du SDEF : 8 876,25 € ; - financement de la commune : 2 958,75 € Le conseil municipal, après en avoir délibéré : - accepte que le géoréférencement des réseaux d'éclairage public soit réalisé sur le territoire communal par l'intermédiaire du SDEF, - accepte le plan de financement proposé par le Maire et le versement de la participation communale estimée à 2 958,75 €, - autorise le Maire à signer la convention financière conclue avec le SDEF pour la réalisation de ces travaux et ses éventuels avenants.

**DEMANDE D'OUVERTURE EXCEPTIONNELLE DU MAGASIN LIDL –  
10 DIMANCHES EN 2018 – AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Par courrier en date du 8 février 2018, la SNC LIDL a sollicité une autorisation exceptionnelle d'ouverture de son magasin les dimanches 8 – 15 – 22 et 29 juillet, les dimanches d'août ainsi que les 23 et 30 décembre 2018. Conformément aux dispositions de l'art L 3132-26 du code du travail, cette demande de dérogation à la réglementation du repos dominical est prise par le Maire après avis du conseil municipal. Après en avoir délibéré, le conseil municipal considérant qu'une ouverture dominicale du magasin LIDL serait de nature à générer des conséquences regrettables tant sur la vie des salariés et leur famille que sur l'équilibre du commerce local, REFUSE à l'unanimité d'accorder à la SNC LIDL la dérogation sollicitée.

**CESSION D'UN DELAISSE DE VOIRIE, RUE CADOUDAL**

M. et Mme David ABALLEA demeurant 14 rue Lavoisier à LE FOLGOET sollicitent l'acquisition d'un délaissé de voirie de 22 m<sup>2</sup> environ rue Cadoudal, contigu à leur propriété. La valeur vénale du terrain a été estimée à 15 € le m<sup>2</sup> par le service des Domaines. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité : - décide de céder ce délaissé de voirie au prix de 15 € le m<sup>2</sup> à M. et Mme ABALLEA, - prononce le déclassement du délaissé de voirie (la cession ne porte pas atteinte aux fonctions de desserte ou de circulation assurées par la rue Cadoudal, ni à l'exercice du droit d'accès des propriétaires riverains), - donne pouvoir à M. le Maire pour signer tous les documents relatifs à cette cession. Les frais d'actes (géomètre, notaire...) seront à la charge de M. et Mme ABALLEA.

**RENOUVELLEMENT DE L'ADHESION AU CAUE DU FINISTERE**

A l'unanimité, le conseil municipal décide de renouveler son adhésion au CAUE du Finistère (Conseil d'Architecte, d'Urbanisme et d'Environnement). Le montant de l'adhésion est de 50 €/an. M. le Maire est désormais autorisé à la renouveler chaque année sans obtenir l'accord préalable du conseil municipal sauf évolution tarifaire. Le CAUE est une association départementale qui a notamment pour missions d'informer et de sensibiliser le public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement. Il conseille les collectivités et les particuliers dans leurs projets. Le coût de l'adhésion pour les particuliers est de 20 €/an.

**DIVERS** : Les principales allées du cimetière vont être réalisées en béton lavé par la société Paysage d'Iroise. Montant des travaux : 39 396,72 € HT.